



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin – FDC 67

**Samedi 26 avril 2025 à 9 heures
Salle Polyvalente
67170 Geudertheim**

**Frédéric OBRY, Président de la FDC 67, déclare
ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de la
FDC 67, le samedi 26 avril 2025 à la Salle
Polyvalente de Geudertheim**

Après avoir salué et souhaité la bienvenue à l'assistance, le Président de la FDC 67, Frédéric Obry remercie les personnalités présentes :

Madame et Messieurs les élus :

- M. Jean-Claude Krebs, Adjoint au Maire, Représentant M. le Maire de Weitbruch
- M. Gérard Stutzmann, Maire de Durstel
- M. Pierre Gross, Maire de Geudertheim
- M. Georges Schuler, Maire de Reichstett, et Conseiller Régional Grand-Est
- Mme Anne Sander, Conseillère d'Alsace, représentant M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
- M. Quentin Désiré, Représentant M. Vincent Thiébaut, Député du Bas-Rhin 3^e Circonscription

Messieurs les représentants de l'administration :

- M. Romain Joris, Représentant du Service départemental du RT
- M. Éric Hallay, Inspecteur du permis de chasser – OFB
- M. Cédric Ficht, Directeur ONF Agence Schirmeck, *représentant M. Christophe FOTRE, Directeur territorial de l'ONF*
- M. Robert Tonnelier, Technicien Espèces et Espaces DDT
- M. Ludovic Paul, Directeur départemental adjoint des Territoires
- M. Renaud Laheurte, Directeur départemental des Territoires

Messieurs les représentants des instances cynégétiques :

- M. Pascal Perrotey-Doridant, Directeur du FIDS 67
- M. Pierre Criqui, Président du FIDS 67
- M. Francis Gross, Vice-Président de la FDC 68
- M. Gérard Lang, Président d'Honneur de la FDC 67
- M. Pierre Lang, Président de la FDC 57
- M. Jacky Desbrosse, Président de la FDC 51 et de la FRC Grand-Est

Et aussi les responsables de la vie associative, les présidents de GGC et SLC, les officiers de Louveterie, les représentants de la presse, les sonneurs du Rallye Trompes Saint-Laurent de Holtzheim, les cornistes de l'ABRCGG, nos ami(e)s chasseresses et chasseurs.

Avant de passer à l'ordre du jour, une minute de silence est respectée en hommage à nos amis chasseurs disparus.

Puis Frédéric Obry passe au premier point à l'ordre du jour.

1. Rapport moral

Par M. Frédéric Obry, Président de la FDC 67

Mesdames, Messieurs,

Je vais commencer par vous faire un point sur l'avancement des travaux de notre Fédération.

Concernant le bilan financier, notre trésorier vous en parlera tout à l'heure, je peux vous assurer que notre Fédération est aujourd'hui en bonne santé financière. Ce qui nous permet d'envisager pour les années à venir quelques investissements, notamment un beau projet que nous souhaitons soutenir.

En ce qui concerne la location des chasses communales, vous savez que celles-ci ont été relouées à la fin de l'année dernière, à l'exception de deux communes. Ces dernières ont fait l'objet d'une demande de rectification. En cas de dégâts, c'est la commune qui doit en répondre si la location n'a pas été effectuée. J'espère que dans les semaines à venir, ces deux communes seront intégrées dans le dispositif de location départementale.

La rédaction du schéma occupe une grande partie de nos pensées en ce moment, jour et nuit. Nous sommes en train de faire le tour de nos partenaires : le monde forestier, le monde agricole, sans oublier les associations environnementales. Notre objectif est de définir un cadre réglementaire pour la chasse pour les six prochaines années. Le schéma actuel, qui arrive à échéance en juillet, sera prolongé de six mois. Cela nous laissera le temps de finaliser un projet plus concis, plus ciblé, qui traitera l'essentiel, notamment en renforçant la dimension sécuritaire. La sécurité est primordiale pour défendre notre passion, nos sorties de chasse, qu'elles soient de jour ou de nuit.

Nos relations avec les administrations sont aujourd'hui très bonnes et nous travaillons main dans la main, ce qui est essentiel pour faire avancer nos dossiers et proposer de nouvelles initiatives. Lorsqu'un problème survient, c'est de concert que nous recherchons des solutions.

La communication joue également un rôle clé. Notre service communication, dirigé par Samuel Balzer, vous présentera tout à l'heure ses actions. Il est crucial que nous répondions aux attaques dont la chasse peut faire l'objet aujourd'hui, et que nous ne restions pas passifs. Nous devons défendre notre activité avec conviction, face à des associations qui adoptent une posture de plus en plus anti-chasse, souvent dogmatique.

Au niveau national, je souhaite vous informer que la maladie d'Aujeszky a touché notre département. Jusqu'à présent, beaucoup de propriétaires de chiens utilisaient un vaccin porcin, inefficace pour nos animaux de chasse. La Fédération nationale des chasseurs a lancé un appel à candidatures pour la fabrication d'un vaccin canin, beaucoup plus efficace. Actuellement, l'efficacité du vaccin porcin est d'environ 30 %, ce qui est insuffisant. Nous espérons que cette initiative aboutira rapidement à un vaccin digne de ce nom.

La défense des chasses traditionnelles reste un enjeu majeur pour notre Fédération. La chasse à la glu et la chasse à la tente ont été interdites, ce qui représente une perte pour nos traditions locales. Un manifeste pour la chasse, prévu pour le 17 mai, sera distribué dans toutes les mairies de France. Il s'agit d'un mouvement national pour dénoncer les attaques injustifiées, notamment celles de la Commission européenne, et pour défendre notre liberté de chasser, notamment le week-end, y compris le dimanche. Cette question sera de plus en plus sensible dans les années à venir, surtout face aux pressions des usagers de la nature.

Sur le plan sanitaire, notre département est actuellement indemne. Nous avons eu plusieurs réunions avec l'État concernant la possible arrivée de la PPA (Peste Porcine Africaine). À ce jour, le foyer est situé à environ 60 km de nos frontières ; la vigilance est de mise : nos voisins Allemands ont mis en place des actions de recherche avec des chiens et des drones équipés de caméras

thermiques. Si vous trouvez un sanglier mort, n'hésitez pas à alerter le réseau SAGIR, qui pourra analyser la situation rapidement.

La maîtrise des populations de sangliers reste également une priorité pour éviter toute propagation. Je tiens à souligner que, si la PPA devait atteindre notre département, ce ne serait pas par la frontière allemande, mais probablement par un transporteur venant d'un pays de l'Est. La vigilance est donc essentielle. À l'échelle européenne, il y a déjà quatre foyers en Italie, qui ne sont pas encore totalement maîtrisés.

Concernant la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine), un cas a été détecté chez un cervidé. Des études ont montré que la mortalité chez les chevreuils n'est pas liée à cette maladie, mais à un comportement alimentaire perturbé. Enfin, l'accord national entre la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) et l'ONF (Office National des Forêts) engage les chasseurs à maîtriser les populations d'ongulés, notamment par l'agrainage de dissuasion, qui est autorisé dans le cadre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, sous réserve de signature d'une convention.

Pour finir, je vous rappelle que nous avons trois zones à enjeux régionales, la zone de l'Illwald ayant été déclassée récemment.

Les Vosges du Nord : les fédérations de la Moselle et du Bas-Rhin n'ont plus participé aux dernières réunions. Je pense simplement qu'il y a aujourd'hui une problématique concernant cette ZER. On nous annonce des chiffres catastrophiques sur l'état de la forêt, et je peux vous assurer que la situation des populations de gibiers est tout aussi préoccupante.

Les densités de cervidés sont au plus bas, avec des prélèvements minimaux. En ce qui concerne le chevreuil, ces territoires ne sont pas favorables à cette espèce. Il sera néanmoins essentiel de trouver un mode de fonctionnement commun, une sorte de compromis entre le monde forestier et celui des chasseurs, pour gérer ces territoires qui restent très pauvres.

Concernant les autres zones, le Donon et la ZER du Hohwald-Haut-Koenigsbourg, la situation évolue différemment. Sur le Hohwald-Haut-Koenigsbourg, les prélèvements ont été très importants ces dernières années, car il y avait une problématique à résoudre. La bonne nouvelle, c'est que la situation progresse bien dans cette ZER.

En revanche, pour le Donon, qui couvre quatre départements, la problématique demeure.

Je pense qu'il serait judicieux d'harmoniser un jour les plans de chasse entre les différentes fédérations. Par exemple, pour certaines, le prélèvement d'un mâle fait partie du minimum, alors que pour d'autres, ce n'est pas le cas. Il serait utile d'avoir une approche commune sur ce sujet.

Un petit mot concernant notre équipe : suite au départ à la retraite de Valérie Villard, nous avons recruté Camille Roehly dans nos services administratifs. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle poursuivra sur la lancée après son premier mois.

Passons au contrat Natura 2000 : votre fédération est engagée dans le contrat Natura 2000-Rhin-Ried-Bruch, ce qui représente un vrai défi mais aussi une reconnaissance de nos compétences en matière de politique environnementale. Ce contrat comporte deux volets : l'aspect agricole, avec le contrôle des MAE réalisé par Claire Jehl, et l'aspect forestier, sous la responsabilité de Pierre-Yves Ulan, pour l'animation des territoires forestiers.

Nous en sommes à la deuxième année de ce contrat, qui nous offre une perspective différente et enrichissante par rapport à nos pratiques antérieures.

Concernant l'opération « Nature Propre », qui a eu lieu il y a un mois, du 13 au 15 mars, elle a rassemblé 708 participants, dont de nombreux enfants. L'objectif est non seulement de nettoyer nos sites, mais aussi d'impliquer nos adhérents et d'autres acteurs dans cette démarche. Cette année, nous avons collecté 85 m³ de déchets, soit environ 8,6 tonnes, réparties sur 15 sites. Cela montre que les chasseurs, proches de la nature, prennent conscience que celle-ci ne doit plus être considérée comme une poubelle ou un simple lieu de pique-nique. La nature mérite d'être préservée et maintenue propre.

En ce qui concerne les plantations de haies, la région Grand Est est une zone clé. Le programme Agribiodiv'est étant terminé, nous avons basculé vers la plantation de buissons, avec 110 îlots plantés. Nous essayons aussi d'impliquer les plus jeunes, car ils seront nos futurs acteurs dans la préservation de la nature, pas seulement dans la chasse.

Les mares ont également leur place : 62 ont été installées jusqu'à présent, merci à Nicolas pour son engagement. Ces mares, souvent créées en réponse à des demandes de communes ou sur des sites du FARB, sont particulièrement importantes dans le contexte actuel de sécheresse et de manque d'eau.

Sur le plan des formations, plusieurs ont été organisées : permis de chasser, piégeage, formation à l'arc, secourisme canin... Nous avons aussi lancé la formation décennale, déjà suivie par 700 personnes que je vous encourage vivement à valider, car elle sera inscrite sur votre permis de chasser. Il reste environ quatre ans pour ceux qui ne l'ont pas encore faite. Elle pourra se suivre en ligne, chez vous, pour plus de simplicité.

Nous préparons aussi des formations sur les dégâts de gibier, notamment pour le sanglier, et bientôt pour le blaireau ou des cultures spécifiques. Un premier module « agricole » sera animé par M. Clément Koessler et M. Laurent Lalvée, de la Fédération des Vosges, animera la partie sur les dégâts forestiers, essentielle pour que chaque chasseur comprenne précisément l'impact de ses actions.

Une offre d'achat groupé de miradors de battue sera à nouveau proposée cette année, avec une relance pour renforcer la sécurité lors des opérations. Personnellement, je trouve que ces dispositifs apportent une tranquillité supplémentaire, notamment pour les chasseurs.

Concernant les projets, le plan « Faisans Perdrix » vise à recoloniser nos territoires de plaine avec du petit gibier, en favorisant notamment les haies et les terrains agricoles propices à leur développement. Le retour des faisans, avec leur chant, est souvent perçu comme un signe positif de l'équilibre retrouvé.

Pour Cynéportail, c'est devenu un outil essentiel : il facilite la gestion des plans de chasse, la déclaration des tirs, et la gestion financière. Je vous invite à vous y inscrire rapidement si ce n'est pas encore fait, car cet outil va continuer à évoluer pour devenir encore plus pratique.

Enfin, concernant la maison de la chasse, un projet de rénovation ou de nouvelle construction est en cours d'étude. Dès qu'une décision sera prise en conseil d'administration, elle sera présentée en assemblée générale.

Pour l'éducation à la nature, une grande tour d'observation sera bientôt installée à la fédération, pour accueillir les jeunes et leur faire découvrir la faune et la flore, notamment à travers l'observation avec jumelles ou la plantation d'essences pour attirer papillons et autres espèces. À Kolbsheim, le Davy Crockett Camp s'est bien développé, et un partenariat avec l'Éducation nationale est envisagé pour sensibiliser les enfants à la chasse et à la nature.

Les relations avec le monde agricole sont très bonnes : nous participons activement aux projets agricoles, notamment pour la gestion du sanglier, et collaborons étroitement avec les administrations et le fonds d'indemnisation.

Les relations avec la fédération des pêcheurs sont également positives. Nous travaillons ensemble sur la gestion des cours d'eau et des zones riveraines, pour favoriser la cohabitation du gibier d'eau et du milieu aquatique.

Enfin, les relations avec les associations de protection de la nature sont équilibrées. Nous maintenons un dialogue ouvert et constructif, notamment avec Mme Grosjean et M. Ulrich, la semaine prochaine.

Je voulais aussi vous donner un aperçu des prochains événements. Le samedi 7 juin, à Kolbsheim, à 16h30, se tiendra une grande soirée caritative. À cette occasion, un intervenant de renom sera Thierry Coste, le lobbyiste de la Fédération Nationale des Chasseurs. Je suis conscient qu'il n'est pas toujours apprécié de tous, car il a ses positions bien arrêtées.

Le lendemain, dimanche 8 juin, aura lieu le Salon de la Nature et des Loisirs à Kolbsheim. Je vous invite chaleureusement à venir nombreux ! Il y aura de nombreux exposants, et chaque année, cet

événement gagne en envergure. L'année dernière, nous étions entre 7 000 et 8 000 visiteurs, et je pense qu'il est tout à fait possible d'atteindre la barre des 10 000 cette année. Enfin, je vous annonce également la messe de Saint-Hubert, qui se tiendra à la cathédrale de Strasbourg le 7 novembre.

Je vous remercie pour votre attention, et je laisse maintenant la parole à notre Trésorier, M. Samuel Balzer.

2. Présentation du compte-rendu financier de l'exercice 2023 – 2024

Par M. Samuel Balzer, Trésorier

Le Trésorier, M. Samuel BALZER, soumet, conformément aux statuts, le compte-rendu de gestion de l'activité de notre Fédération pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

Conformément aux statuts, je vous sou mets mon compte-rendu de gestion de l'activité de notre Fédération pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

2.1. Activité de la Fédération

- Situation de l'activité de la Fédération au cours de l'exercice :

Les produits d'exploitation comptabilisés par la Fédération, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élèvent à 1 823 229 € contre 1 644 192 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 179 037 €.

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élève à 276 882 €, contre 299 218 € pour l'exercice précédent.

Notre Fédération a réalisé 90 835 € d'investissements sur l'exercice.

Résultats – Affectation

- Examen des comptes et résultats :

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon le règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018.

La hausse des produits d'exploitation s'explique notamment par le nouveau contrat conclu avec la Région Grand Est dans le cadre du programme Nature 2000.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 587 065 € contre 1 357 484 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 229 581 €. Ces charges incluent les charges de personnel qui s'établissent à 595 175 €, en progression de 108 119 par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 236 164 € contre 286 708 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier de 36 826 €, le résultat courant avant impôts s'établit à 272 990 € contre 296 973 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 11 863 € et de l'impôt sur les bénéfices financiers de 7 971 €, l'exercice clos le 30 juin 2024 se solde par un bénéfice de 276 882 € contre un bénéfice de 299 218 € pour l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la trésorerie générée par l'activité de la Fédération au cours de l'exercice, est largement excédentaire et s'élève à 432 105 €.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de 276 882 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de ce résultat de l'exercice consistant à l'imputer sur les réserves de notre Fédération. Après affectation, les fonds propres de la Fédération s'établiraient à 3 770 557 €.

2.2. Bilan 2023 – 2024

Voir annexe 1

2.3. Compte de résultat 2023 – 2024

Voir annexe 2

3. Présentation du budget prévisionnel 2025 - 2026

Voir annexe 3a et 3b

4. Présentation du rapport du commissaire aux comptes,

Par M. Guy Troffer-Charlier,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin relatif à l'exercice clos le 30 juin 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport et tels que les éléments, les principaux éléments viennent de vous être présentés par le trésorier. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En deux mots, nous certifions les comptes.

5. Compte-rendu des activités et rapport financier du FARB

Par M. Nicolas Braconnier, directeur adjoint de la FDC 67

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Au cours de l'année écoulée, nous avons pu acquérir un total de 3,37 ha de parcelles, réparties à la fois dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Je vais vous en présenter quelques-unes. Ces 3,37 ha sont composés de 37 parcelles, réparties sur 15 communes et forment 24 sites.

Par « sites », on entend des ensembles de parcelles qui se touchent. Vous remarquerez que les surfaces continuent d'augmenter, même si cette croissance est un peu moins importante qu'au début de cette période.

En moyenne, chaque année, nous achetons entre 3 et 4 ha de terrain. Au total, le FARB possède aujourd'hui 1 510 parcelles. Il est possible que ce nombre diminue prochainement, car des opérations de remembrement sont en cours, ce qui entraînera des regroupements. Au total, ces regroupements représentent 318,22 ha, répartis en 534 sites sur 224 communes.

Voici quelques acquisitions remarquables de l'année écoulée : dans le Bas-Rhin, à Alteckendorf, nous avons pu acheter des parcelles de haies. À Boersch, une petite parcelle en verger. À Froeschwiller, une autre petite parcelle en zone de haies. À Hohengoeft, nous avons acquis 11,4 ares, comprenant un petit boisement en plaine.

Un projet intéressant concerne Kuttolsheim, où des aménagements sont prévus en collaboration avec le SDEA. Nous avons pu acquérir plusieurs parcelles pour un total de 79,50 ares. À Neewiller-près-Lauterbourg, le terrain étant principalement agricole, nous avons seulement pu acheter une petite parcelle de 15,53 ares.

Sur Obermodern-Zutzendorf, une parcelle en scellement de verger ainsi qu'une petite zone forestière ont été acquises, comprenant notamment une très belle chênaie. À Volksberg, cette zone sera utilisée notamment pour des mesures compensatoires liées à l'extension d'une grande entreprise, puisqu'il s'agit d'une parcelle boisée.

Dans le secteur d'Illfurth, dans le Haut-Rhin, nous avons également acquis des parcelles boisées, souvent humides, qui seront probablement destinées à des mesures compensatoires.

Plus loin, à Tagolsheim et Zillisheim, nous avons aussi identifié plusieurs types de parcelles, dont une petite zone humide.

Nous avons encore plusieurs projets en cours, notamment dans le Bas-Rhin. Au total, ces projets couvrent plus de 30 ha, ce qui représente environ 10 % de résultats concrets, souvent assez significatifs.

Par exemple, à Avolsheim, des parcelles proposées par un chasseur dans une zone AOC ont été identifiées. Même si ce sont des boisements, elles restent classées en zone AOC. À Boersch, une petite parcelle de verger est également en cours d'acquisition.

Dans le secteur de Dieffenbach-lès-Wœrth, nous travaillons sur un ancien petit verger traditionnel, avec peu de parcelles. À Geudertheim, un verger restera à cet emplacement malgré le remembrement, et nous pourrons l'acquérir prochainement, car la transaction est déjà chez le notaire. Enfin, à Valff, nous avons également des parcelles que le FARB avait louées.

Pour le Haut-Rhin, nous avons récemment candidaté à plusieurs beaux projets. Parmi eux, un projet concerne une zone humide de 1,39 ha. À Soultz, toujours dans le Haut-Rhin, nous avons travaillé sur un projet portant sur 1,7 ha, comprenant une parcelle avec une partie en forêt et une autre en prairie.

Au cours de l'année écoulée, nous avons aussi loué plusieurs parcelles. Par exemple, à Saint-Pierre, une parcelle de culture à gibier, et à Seebach, un ancien verger traditionnel. À Zellwiller, des cultures à gibier sont également en place.

Sur le plan financier, en ce qui concerne les recettes et dépenses, nous constatons généralement les mêmes types d'entrées : les contributions des chasseurs, le produit de la chasse reversé par les communes, qui est redistribué à l'ensemble des propriétaires. Nous avons aussi eu cette année de nombreuses ventes de bois, ainsi que diverses subventions, bien que celles-ci aient été réduites cette année.

Du côté des dépenses, il y a notamment les locations, l'achat de terrains, les frais d'acquisition, les taxes foncières, ainsi que les aménagements et l'entretien durant l'hiver. Au total, pour l'année écoulée, les locataires de chasse nous ont versé 54 414,79 €, ce qui montre que les contributions des locataires restent à un niveau relativement élevé ces deux dernières années. Enfin, pour l'achat de terrains hors frais de notaire, nos dépenses s'élèvent à 24 608 €.

Je vous remercie pour votre attention.

6. Vote des résolutions

Vote et dépouillement du vote.

Les résultats du vote des résolutions, après dépouillements figurent dans le tableau en annexe.

Voir annexe 4

Les comptes de l'exercice et l'affectation du résultat sont approuvés par les membres présents ou représentés.

7. Remise des distinctions honorifiques

- Médaille de bronze de la FDC 67 : M. Gérard Roth
- Médaille de bronze de la FDC 67 : M. Gilbert Jordache

8. Compte-rendu de la Commission Grand Gibier

Par M. Michel Pax, Président de la commission

Bonjour à tous,

Je vais vous présenter le bilan de la commission Grand Gibier pour la saison de chasse passée. Commençons par le Cerf : cette année, le pourcentage de tirs justifiés est comparable à celui des années précédentes. Nous avons prélevé 152 cerfs de catégorie C3, dont 101 tirs justifiés (66%), 32 tirs injustifiés (21%) et 19 tirs litigieux (12%). La baisse du prélèvement de près de 25% pourrait indiquer une tendance à la diminution de la population. À suivre pour voir si cela se confirme. Concernant le Daim, la population semble très faible, avec seulement un daim D3 présenté cette année (tir injustifié). La population de daims dans la zone de l'Illwald est estimée autour de 300 individus, ce qui est en dessous du seuil recommandé pour préserver la diversité génétique, qui serait d'au moins 500. Il est donc urgent d'en prendre soin et de gérer prudemment les plans de chasse.

Pour le sanglier, le bilan est de 14 009 prélèvements pour la saison 2024-2025, répartis entre la chasse à l'affût, la battue et la chasse nocturne. Il est important de continuer les efforts pour réduire

les dégâts causés par cette espèce. Quant au chevreuil, 25 000 attributions ont été faites, avec 9 665 prélèvements réalisés. Pour le chamois, 29 attributions ont été accordées, avec 9 prélèvements.

Concernant la réglementation, plusieurs arrêtés ont été signés en avril 2025 : fixant les périodes de chasse pour 2025-2026, désignant le sanglier comme ESOD (espèce susceptible d'occasionner des dégâts), et autorisant le tir de nuit pour cette espèce, dans le cadre de la prévention des dégâts.

Tous ces arrêtés sont bien entendu accessibles sur le site de la Fédération des chasseurs.

Avant de conclure, je souhaite vous faire part de nos préoccupations concernant nos populations de grands cerfs, qui semblent particulièrement vulnérables. La pression exercée par les forestiers, qu'ils soient publics ou privés, reste très forte, malgré les efforts des chasseurs et la baisse significative des populations de cerfs dans notre département.

Il est vrai que la forêt souffre, mais cette détérioration est principalement liée au climat et aux sécheresses répétées, ainsi qu'aux choix sylvicoles du siècle dernier, qui ont favorisé la monoculture de résineux au détriment des feuillus, affectant ainsi leur rôle de régulateur climatique. Notre objectif n'est pas de blâmer les sylviculteurs actuels, qui subissent eux aussi les conséquences de ces choix passés, mais d'adopter une vision objective de notre forêt. Il est essentiel d'établir un dialogue constructif et sincère entre chasseurs et forestiers.

Les forestiers proposent souvent comme seule solution d'augmenter les plans de chasse pour réduire les populations et rétablir l'équilibre forêt-gibier. Cependant, nous pensons qu'il existe une autre voie : améliorer la capacité d'accueil de nos forêts. Cela implique d'intégrer cette dimension dans les plans d'aménagement forestier, en créant notamment des zones de gagnage, en élargissant les bords de chemins, en aménageant des prairies, des pré-bois ou des zones de gagnage ligneux pour l'hiver.

Il y a une vingtaine d'années, la direction générale de l'ONF avait pris des engagements dans ce sens, mais peu de choses ont été réalisées depuis. Pourtant, ces méthodes nécessitent peu d'investissement et de nombreuses études ont démontré leur efficacité.

Depuis trente ans, nous tentons de résoudre le problème de l'équilibre forêt-gibier en nous concentrant uniquement sur les plans de chasse, sans succès. Il est grand temps d'accorder une attention particulière au végétal et d'adapter nos pratiques à la biologie des espèces. Nous avons commencé ce dialogue avec M. Ficht à l'agence de Schirmeck, et j'espère que des avancées positives verront le jour prochainement.

Un autre sujet qui nous préoccupe concerne les campagnes de martelage. Nous sommes inquiets car, régulièrement, les forestiers nous présentent les résultats de ces campagnes, qui ne sont en réalité que des impressions subjectives. Le martelage consiste à évaluer l'abrouissement des parcelles parcourues, mais cette évaluation reste très subjective, ce qui rend difficile la prise en compte de cet indicateur par notre fédération.

Enfin, je souhaite souligner la valeur exceptionnelle de notre population de cerfs vosgiens, notamment celle du Donon, en termes de biodiversité. Les études génétiques, notamment celles de Gérard Lang, ont montré que le cerf vosgien est présent dans notre région depuis plus de 10 000 ans. Il s'agit d'une population autochtone, unique en France. Dans d'autres régions, le cerf avait presque disparu à la Révolution française, puis a été réintroduit à partir de sujets d'Europe de l'Est, et non de nos propres populations. Il est donc crucial de préserver cette richesse patrimoniale, qui est aussi importante que nos forêts.

Je vous remercie pour votre attention.

9. Compte-rendu de la Commission Petit Gibier

Par M. Pascal Kentzinger, Président de la commission

Mesdames, Messieurs, chers amis chasseurs,

C'est toujours un grand plaisir et un honneur de m'adresser à vous pour partager le travail que notre Fédération mène en faveur du petit gibier et des habitats de plaine. Comme vous le savez, chaque territoire de chasse est unique, ce qui rend difficile l'établissement d'un état général de la petite faune de plaine.

Les situations varient d'un endroit à l'autre : conditions météorologiques, aménagements, pression des prédateurs, pratiques agricoles... autant de facteurs qui interagissent de façon complexe. Cependant, nous savons que le printemps dernier, marqué par des pluies abondantes, a pu nuire à certaines reproductions. Heureusement, l'été doux qui a suivi a permis un léger rééquilibrage.

Grâce à Cynéportail, notre nouvel outil de déclaration des prélèvements, nous pouvons désormais suivre avec plus ou moins de précision les tendances par espèce. Un grand merci aux 90 % d'entre vous qui ont rempli leur déclaration à temps. J'encourage également les 10 % qui ne l'ont pas encore fait à le faire rapidement.

Il est également intéressant de noter que, parmi les 10 espèces de plaine les plus chassées, la moitié sont des ESOD ou espèces invasives. Cela montre à quel point la régulation des prédateurs est essentielle pour préserver l'équilibre naturel et la biodiversité.

L'an dernier, votre Fédération n'a pas ménagé ses efforts. Avec notre programme d'aides et de subventions, plus de 100 000 € ont été investis directement sur le terrain pour soutenir vos projets en faveur des habitats. Les résultats sont là : 25 ha de couverts faunistiques semés, 110 îlots arbustifs créés, 12 kilomètres de haies plantés — un record ! Tout cela avec le précieux soutien de la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est, notamment à travers les programmes Agribiodiv'Est et Sensibilis'Haie.

Même si la reconduction de ces programmes n'est pas encore assurée à l'automne, nous restons pleinement engagés à vos côtés. N'hésitez pas à solliciter Nicolas Braconnier pour concrétiser vos idées de plantations ou autres projets. Par ailleurs, 200 arbres fruitiers ont été plantés, 7 nouvelles mares créées, et 17 autres sont en projet sur nos propriétés du FARB. Ce dernier n'est pas seulement un ensemble de parcelles : c'est une vitrine de notre action, un pont entre le monde cynégétique, les naturalistes et le grand public. Je vous invite à le soutenir, à le faire connaître et à y adhérer si ce n'est pas déjà fait.

Vous avez été nombreux à demander des faisans subventionnés en complément des lâchers de perdrix. C'est désormais chose faite depuis l'an dernier. Le plan de relance Faisan a été lancé l'été dernier, et déjà 800 oiseaux ont été relâchés par 18 locataires. Ce n'est qu'un début. Pour renforcer cette dynamique, nous avons augmenté la contribution de la Fédération afin d'offrir un meilleur tarif cette année. Les commandes déjà passées laissent espérer une belle progression pour cette seconde année. Ne manquez pas cette opportunité de repeupler vos territoires !

De plus, notre service technique a déposé un dossier auprès de l'OFB pour obtenir des faisans issus de souches sauvages, élevés à Saint-Benoît. Si la réponse est favorable, ces oiseaux seront disponibles dès l'an prochain, même si leur chasse restera interdite pendant trois ans. Ce serait un atout précieux pour la réussite de notre programme. En parallèle, un soutien technique et financier est disponible pour la création ou la remise en état de volières à ciel ouvert, de type anglaise. Contactez Valentin pour tous vos projets.

Je souhaite également saluer le travail précieux de nos gardes-chasse et piégeurs, animés avec passion par leur président Philippe Krauth, qui s'investit aussi dans la formation des jeunes permis via l'association des jeunes chasseurs. Cette année, plus de 100 caméras de contrôle à distance

ont été subventionnées par votre fédération. N'hésitez pas à faire appel à Philippe pour toute nouvelle commande.

Enfin, la période de chasse du Lièvre a été ajustée : elle court désormais du 1er novembre au 31 décembre. J'espère que vous avez su rendre hommage à ce gibier d'exception, peut-être en préparant un délicieux Lièvre à la Royale pour les fêtes de fin d'année.

La Commission travaille déjà à la rédaction du prochain schéma départemental de gestion synergétique, avec pour objectif de simplifier et clarifier la gestion et la chasse en plaine. Je tiens à remercier sincèrement tous les membres de la Commission Petit Gibier Biodiversité, ainsi que nos directeurs, techniciens, l'équipe administrative, Frédéric et le conseil d'administration. Votre confiance et votre implication sont le socle de notre action.

Chers amis, la petite faune de plaine a besoin de nous : de notre vigilance, de notre engagement, de notre passion. La Fédération sera toujours à vos côtés pour continuer à protéger, aménager et transmettre cette richesse.

Je vous remercie pour votre attention, et je vous souhaite à tous une excellente saison de chasse, riche en rencontres et en partage, dans une nature préservée.

10. Compte-rendu de la Commission Communication

Par M. Samuel Balzer, Président de la commission

Cela fait maintenant trois ans que la Commission Communication a été créée, une initiative que nous avons prise lors des dernières élections pour mieux nous faire connaître, affirmer notre présence et répondre aux différentes attaques ou articles qui apparaissent régulièrement dans la presse. On remarque en effet que, parfois sans raison, des articles fleurissent, et il est important d'y réagir. Heureusement, certains articles sont aussi positifs.

Je vais vous faire un point sur l'actualité à travers la revue de presse, que ce soit la presse écrite, la radio ou la télévision. Cette année a été plutôt calme : je pense que nos voisins haut-rhinois ont occupé le devant de la scène de façon plus intensive, ce qui a peut-être un peu réduit notre activité médiatique.

Bravo à vous, Francis (Gross), pour ce que vous avez fait ! Continuez comme ça, et n'hésitez pas à transmettre ce message à vos collègues cet après-midi. Chez nous, par exemple, on parle de la pression à maintenir sur les chevreuils, de la baisse des dégâts causés par les sangliers, ou encore du comptage des daims à l'Illwald.

On retrouve aussi le portrait d'un jeune chasseur qui présente la nouvelle génération, ce qui est une bonne chose pour faire connaître nos problématiques au public. Le renouvellement des baux de chasse est également un sujet d'actualité.

En matière de communication grand public, nous mettons en avant la filière venaison, ce qui est positif, car cela valorise nos traditions de consommation de gibier. Le public sait maintenant où il peut retrouver du gibier, ce qui est une bonne chose pour nous aussi.

Nous avons aussi eu un retour sur l'exposition des trophées au Fort Rapp à Reichstett, merci Georges ! C'était une édition un peu différente, plus atypique, mais très sympathique. Je pense que les chasseurs ont apprécié cette mise en lumière un peu différente des trophées.

Un autre article concernait Wissembourg, où l'on a pu constater les gros problèmes rencontrés par les locataires de chasse. J'espère que le grand public en a compris les enjeux. Sur le plan de la sécurité, notre département a toujours été à la pointe, et je souhaite qu'il le reste. Le Président prévoit d'ailleurs que dans le prochain schéma, la sécurité sera encore renforcée, ce qui est une excellente nouvelle.

Le salon de Kolbsheim, comme l'a présenté le Président, est devenu un rendez-vous incontournable pour nous. Avec la soirée du 7 juin, je vous encourage vivement à venir soutenir le FARB. C'est une belle occasion de partager un moment convivial et de soutenir une association qu'il ne faut pas oublier.

La plantation de haies est aussi une vitrine importante : aujourd'hui, en tant que chasseurs, nous contribuons à la biodiversité. Nos actions, comme la plantation d'arbres ou la création de mares, montrent notre implication dans la préservation de la nature. Pour finir, une pièce de théâtre à Sélestat, qui aborde la chasse de manière réfléchie, a permis de mettre en lumière les opinions des passionnés que nous sommes. Bravo et félicitations à l'autrice, Kathleen Fortin.

Passons maintenant aux réseaux sociaux. Cela fait trois ans que je vous en parle, et certains peuvent penser que ce n'est pas si important. Pourtant, c'est essentiel. Nos opposants y sont très actifs, et il est crucial que nous aussi, chasseurs, soyons présents et visibles. Actuellement, notre page Facebook compte 1 400 abonnés. À titre de comparaison, le compte de la Moselle compte 7 400 followers !

N'hésitez pas à en parler autour de vous : la jeune génération doit être là pour nous aider à défendre nos intérêts. Sur les 28 derniers jours, environ 500 personnes ont consulté notre page, ce qui montre que l'intérêt est là, même si peu s'abonnent. C'est donc un appel à vous tous : partagez vos actualités, vos infos !

Notre Community Manager, Stéphane, qui se déplace, prend des photos et publie régulièrement, fait un travail remarquable. Je tiens à le remercier sincèrement pour son engagement quotidien. L'opération Nature Propre, qui a été très bien relayée et constitue une belle vitrine pour notre action.

Nous avons aussi Infos'Chasse 67. C'est un outil précieux pour vous tenir informés des activités de notre fédération et des associations cynégétiques connexes. Vous pouvez aussi la retrouver sur notre site internet, en version numérique. Je tiens à remercier Alexandra, notre rédactrice en chef, pour la qualité de son travail. Infos'Chasse 67 est vraiment un bel outil de communication pour notre communauté.

Le Flash'Infos, quant à lui, est l'outil instantané de la FDC pour communiquer rapidement en fonction de l'actualité. N'oubliez pas de consulter vos mails, car c'est là que vous recevrez ces messages en temps réel.

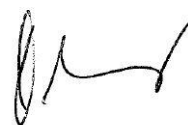
Enfin, le site internet reste un support indispensable : on y trouve tous les documents nécessaires tout au long de l'année cynégétique — formulaires, réglementations, arrêtés préfectoraux, etc. Alexandra veille à sa mise à jour, et c'est un outil essentiel pour rester informé.

Pour conclure, je vous encourage aussi à porter fièrement notre pin's. Certains le portent déjà avec fierté, c'est très bien. Si vous ne l'avez pas encore, je vous invite à venir en acheter à la Fédération. C'est un symbole d'appartenance à la chasse dans le Bas-Rhin, et il faut le porter avec fierté.

Je vous remercie pour votre attention, et je vous souhaite une excellente continuation dans votre passion et votre engagement.

Après les discours des différents intervenants et la lecture des résultats du vote, le Président Frédéric Obry clôture l'Assemblée Générale et invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Obry', with a stylized flourish at the end.

Frédéric Obry